

PUBLIÉ LE 21/01/2019 - MIS À JOUR LE 16/10/2020

Dispositifs médicaux pour le traitement des prolapsus pelviens et de l’incontinence urinaire : programme de la réunion de concertation du 22 janvier 2019

SURVEILLANCE - MATÉRIOVIGILANCE

L’ANSM va réunir le 22 janvier 2019 les patients, les professionnels de santé (urologues, gynécologues, médecins généralistes, infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes, pharmaciens) et les autorités de santé en vue d’une évaluation partagée sur l’intérêt des implants de renfort pour le traitement du prolapsus pelvien et/ou l’incontinence urinaire et les risques liés à leur utilisation.

Cette rencontre sera l’occasion d’élaborer des pistes d’actions adaptées à l’utilisation de ces implants en France.

Matin (10h-12h30)

1. Ouverture de la réunion de concertation et présentations (1 heure)

- Modalités et objectif de la table ronde, présentation des participants
- Surveillance renforcée sur les implants de renforts
- Résultats intermédiaires étude VIGIMESH
- Exemples d’actions initiées hors France
- Interventions DGS, DGOS, HA

2. Thématiques de discussion avec les participants (1 heure 30)

- Prise en charge en France de l'incontinence urinaire et des prolapsus pelviens
- Alternatives disponibles aux implants de renfort
- Information des professionnels de santé

Après-midi (13h30-17h)

3. Thématiques de discussion avec les participants (2 heures 30)

- Information des patients
- Prise en charge des patients (diagnostic, prise en charge per et post opératoire, parcours de soins)
- Prise en charge des effets indésirables et procédure d'explantation des dispositifs
- Autres thématiques

4. Pistes d’actions et conclusions (1 heure)

En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 23/11/2018 - MIS À JOUR LE 08/01/2021

Dispositifs médicaux pour le traitement du prolapsus et de l’incontinence urinaire : l’ANSM demande aux patients et aux professionnels de santé de déclarer les éventuels effets indésirables